

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

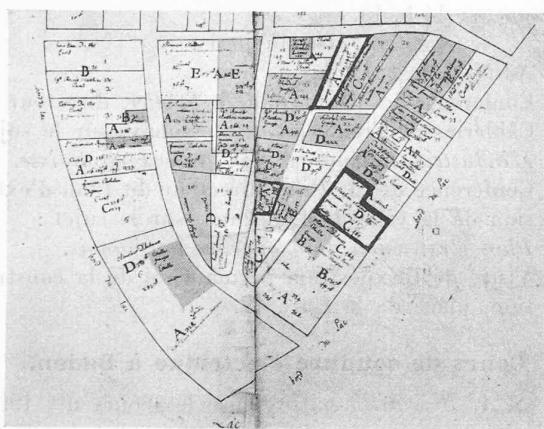
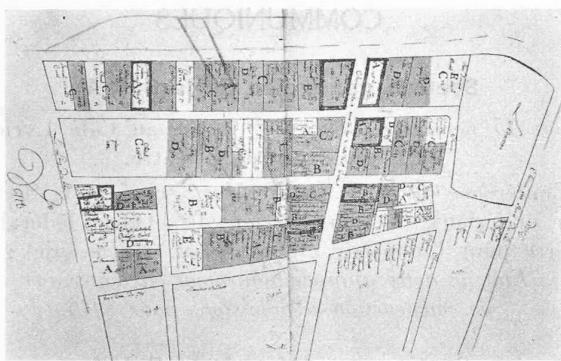


Fig. 22. — Saint-Prex. Plan de la 2^e moitié du XVII^e siècle.
(Archives cantonales).

y sont certainement insuffisantes. Les habitations, en majeure partie bâties en ordre contigu, sont souvent encore du type rural : rez-de-chaussée abritant la cave, autrefois le pressoir, une remise ; étages supérieurs servant au logement.

Les constructions d'intérêt archéologique sont le château et sa très vieille tour, la porte de la ville (monument classé), quelques fragments du mur d'enceinte et peut-être aussi la façade de la maison dite « savoyarde », à la rue Saint-Prothais.

Toutefois des agrandissements, des surélévations de bâtiments, visiblement faits sans étude préalable, ont, au cours des temps, défiguré certaines parties de la ville, notamment la grand-rue. Nul doute qu'il soit possible, lors de chaque transformation exécutée dans ces bâtiments, de corriger progressivement cet état de choses.

L'indéniable intérêt esthétique de Saint-Prex provient, pensons-nous, de l'« échelle » exceptionnellement heureuse de la ville, c'est-à-dire du rapport entre l'étroitesse des rues et la faible hauteur des bâtiments. Ce rapport et les proportions qui en sont la conséquence résultent directement du tracé même du plan de la ville. Pour maintenir le caractère esthétique de celle-ci il faut donc, avant tout, conserver son plan.

Si plus rien, à part les édifices mentionnés plus haut,

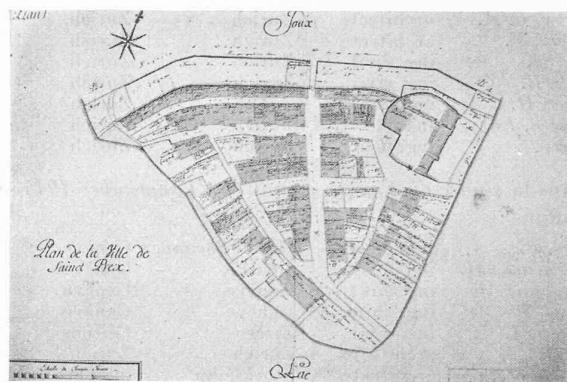


Fig. 23. — Saint-Prex. Plan de 1741.

(Archives cantonales).

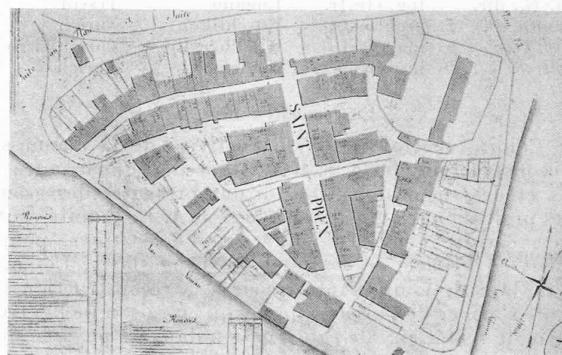


Fig. 24. — Saint-Prex. Plan de 1826.

(Archives cantonales).

ne nous rappelle le temps de la gloire de Saint-Prex, l'« échelle » du bourg nous est parvenue intacte ; mieux peut-être que ne pourrait le faire un plus grand nombre de bâtiments intéressants, cette « échelle » suggère, à qui sait voir, l'image et l'ambiance d'une petite ville vaudoise du moyen âge.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait des procès-verbaux des 5^{me} et 6^{me} séances du Comité central des 7 et 21 septembre 1945 à Zurich.

1. Etat nominatif.

Admission de nouveaux membres.

Dans la séance du Comité central du 7 septembre 1945, ont été admis :

<i>Nom.</i>	<i>Domicile.</i>	<i>Section.</i>
<i>Baldinger, Fr.</i>	<i>ing. civil</i>	<i>Rohr</i>
<i>Palm, R.</i>	<i>ing. méc.</i>	<i>Bâle</i>
<i>Müller, K.</i>	<i>architecte</i>	<i>Berne</i>
<i>Wimmer, W.</i>	<i>architecte</i>	<i>Berne</i>
<i>Aeberhard, H.</i>	<i>ing. civil</i>	<i>Thoune</i>
<i>Ernst, H.</i>	<i>ing. électr.</i>	<i>Wabern</i>
<i>Fioroni, R.</i>	<i>ing. électr.</i>	<i>Berne</i>
<i>Ebinger, K.</i>	<i>géomètre</i>	<i>Berne</i>
<i>Raz, A.</i>	<i>ing. rural</i>	<i>Liebefeld</i>
<i>Langer, A.</i>	<i>ing. méc.</i>	<i>Neuchâtel</i>
<i>van Eyck, A. E.</i>	<i>architecte</i>	<i>Zurich</i>

Pankow, C. A.	architecte	Zurich	Zurich
Schwarz, F.	architecte	Zurich	Zurich
Ritter, H.	ing. civil	Zurich	Zurich
Ulrich, B.	ing. civil	Zurich	Zurich
Werner, H.	ing. civil	Zurich	Zurich
Eberhard, Ed.	ing. électr.	Zurich	Zurich
Kehrer, R.	ing. méc.	Zurich	Zurich

Dans la séance du Comité central du 21 septembre 1945 ont été admis :

Bérard, S.	ing. électr.	Grand-Saconnex	Genève
Koulicovitch, M.	ing. électr.	Genève	Genève
Steinmann, Alb.	ing. électr.	Genève	Genève
Gardioli, Ph., Dr	ing. chim.	Genève	Genève
Jenatsch, J.	ing. civil	Zizers	Grisons
Hirt, H.	architecte	Zurich	Zurich
Geisendorf, Ed.	architecte	Stockholm	membre isolé
Geisendorf, L.	architecte	Stockholm	membre isolé

Décès :

Hünerwadel, W.	géomètre	Berne	Berne
Cardinaux, F., dir.	architecte	Fribourg	Fribourg
Winkler, H.	architecte	Saint-Moritz	Grisons
Conti, G., dir.	ing. électr.	Lugano	Tessin
Hermann, P.	architecte	Rüschlikon	Zurich
Jegher, C.	ing. civil	Kilchberg	Zurich/Grisons
Bünzli, J.	ing. méc.	Wädenswil	Zurich

2. Reconstruction.

Le Comité central traite de l'activité de la commission de reconstruction de la S. I. A. Il prend connaissance des vœux et des suggestions que lui ont présentés des groupements professionnels touchant à la S. I. A. Le Comité central discute ensuite l'envoi de différentes délégations, pour le moment en France, en Italie et en Yougoslavie. Les membres de la S. I. A. qui s'intéressent à la reconstruction sont priés de s'armer de patience, parce qu'en raison de l'extrême pénurie de matériaux de construction dans les pays en question, on ne pourra guère faire appel à des architectes et à des ingénieurs suisses avant quelques mois.

3. Décision du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les indemnités journalières et de voyage des membres des commissions et des experts (du 19 janvier 1945).

Le Comité central prend connaissance d'une correspondance échangée avec l'administration fédérale des finances. Il tient à déclarer que l'activité des membres de la S. I. A. en qualité d'experts de la Confédération doit être rétribuée d'après les règlements d'honoraires de la S. I. A. et non d'après les dispositions fédérales.

4. Exposition suisse d'architecture à Londres.

L'association « Pro Helvetia » est chargée par le conseiller fédéral Etter de préparer pour le printemps 1946 une exposition suisse d'architecture contemporaine à Londres. L'initiative en est due à la légation suisse à Londres qui fit suite au désir exprimé par des architectes anglais. Le président Kopp est désigné comme membre d'une petite commission d'études, qui comprend aussi MM. Hofmann, professeur, et Baur, architecte.

5. Assemblé des délégués et Assemblée générale de la S. I. A., du 22 septembre 1945.

Le Comité central fixe l'organisation et l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale ; il décide en outre de la position qu'il prendra au cours des débats.

Le Comité central examine ensuite une proposition de la section de Berne tendant à collectionner les documents relatifs aux accidents de construction en Suisse, une initiative de la Société suisse des écrivains pour l'hébergement d'intellectuels étrangers, une action suisse du livre en faveur des étudiants victimes de la guerre, quelques questions touchant le bâtiment, etc.

Zurich le 20 octobre 1945.

Le Secrétariat.

COMMUNIQUÉS

Section genevoise de la S. I. A.

Jeudi 15 novembre 1945, à 20 h. 30, au Café Lyrique, 12, boulevard du Théâtre.

Conférence de M. le Dr E. Martz, chef de la Section des matériaux de construction de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail, sur le sujet :

Etat de notre approvisionnement en matériaux de construction et prévisions pour 1946.

Section vaudoise de la S. I. A.

Samedi 17 novembre 1945.

Séance à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare, Lausanne, à 14 h. 15.

Ordre du jour :

- 1^o Admissions (S. I. A.).
- 2^o Conférence de M. le Dr h. c. Stadler, directeur des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, sur le sujet : *L'industrie des métaux non ferreux en Suisse.*
- 3^o Conférence de M. Pilet, directeur du Plan d'extension de la ville de Lausanne, sur le sujet : *Plan d'extension d'un quartier lausannois.*
- 4^o Visite de l'Exposition permanente de la construction, place de la Gare 12.

Cours de soudure électrique à Baden.

La S. A. Brown-Boveri organise les cours n°s 199 et 200, qui auront lieu du 12 au 15 novembre (en langue française) et du 26 au 29 novembre (en langue allemande).

Théorie et exercices pratiques avec tous les métaux soudables.

Demandez le programme à la S. A. Brown-Boveri & Cie, Service 4f, à Baden.

S.T.S.

**Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment**

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Téleg. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle.

875. *Technicien ou dessinateur en serrurerie.* Suisse orientale.
885. *Technicien mécanicien.* Suisse orientale.
887. *Ingénieur ou technicien.* Aptitudes commerciales. Langues : allemande et française. Connaissances de l'anglais désirables. Zurich.
889. *Technicien, éventuellement dessinateur constructeur.* Nord-est de la Suisse.
893. *Technicien chimiste.* Indes britanniques.
895. *Technicien verrier.* Bonnes connaissances de l'anglais. Indes, britanniques.
897. *Technicien mécanicien ou technicien électrique.* Langues française et allemande ; mathématiques et physique. Institut scientifique. Suisse orientale.
903. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien.* Pratique d'atelier. Suisse centrale.
905. *Deux techniciens électriques.* Appareils électriques. Nord-ouest de la Suisse.

(Suite page 7 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.